

Ce qu'il faut retenir du CSE de septembre 2026

Lors du CSE DOAG des 22, 23 et 24 septembre, les élus ont examiné trois projets de réorganisation et les conclusions de l'expertise INDIGO sur leurs conséquences pour le travail et la santé des salariés. **L'enjeu n'est pas seulement de changer les organigrammes : c'est de garantir que le travail puisse réellement se faire, avec les bons moyens.**

SOMMAIRE

Expertise INDIGO : des salariés qui font tenir l'organisation !

DTAG : une transformation encore à sécuriser !

DISASS / DSPI / DISU-HDA : mutualiser sans fragiliser !

DVDC / USC / DEC : une direction unique, quelles garanties ?

Avis du CSE et revendications CFE-CGC : des actes, pas seulement des annonces !

Expertise INDIGO : des salariés qui font tenir l'organisation !

L'expertise souligne la solidité des compétences et l'engagement des équipes. Mais elle révèle aussi un « travail de compensation permanent » devenu quotidien : recherches d'informations, relances, reprises de dossiers ou tâches sans responsable ou process clairement identifiés.

L'alerte de l'expertise :

Ce travail souvent invisible masque les difficultés de coordination et alourdit la charge réelle. La réorganisation risque de déstabiliser les collectifs et les savoir-faire qui permettent aujourd'hui de maintenir l'activité.

La santé au travail ne peut pas être un simple indicateur à regarder après coup : la période de transition, puis les mois suivant la bascule, demandent une vigilance renforcée.

L'Analyse de la CFE-CGC :

L'information et l'accompagnement des salariés sont nécessaires, mais ils ne remplacent pas la résolution des problèmes d'organisation, de ressources ou d'interfaces

Nos positions :

Pour rendre les engagements vérifiables, la CFE-CGC demande un **plan de suivi documenté**, précisant pour chaque action :

- Un responsable et une échéance ;
- Les moyens mobilisés et les livrables attendus ;
- Des indicateurs et leur fréquence de mesure ;
- Les modalités de remontée et de traitement des difficultés ;
- Les critères déclenchant un réexamen ou une correction de l'organisation ;

- Les modalités de restitution régulière aux représentants du personnel.

DTAG : une transformation encore à sécuriser !

Le projet, construit avant que les conditions opérationnelles soient précisément définies, ne sécurise pas suffisamment une situation déjà fragile. Les élus alertent sur les risques de surcharge et de dégradation de la santé au travail, notamment pour les salariés en fin de carrière.

La transformation doit aussi mieux prendre en compte la transmission des compétences, les spécificités des territoires et les ressources réellement disponibles. Les interdépendances entre équipes, parfois peu visibles, sont essentielles à la continuité de l'activité.

Notre Position :

Les élus demandent des précisions sur la répartition du travail, les interfaces, les circuits d'information et la gouvernance participative. Ils ont rendu un **avis défavorable en l'état**.

DISASS / DSPI / DISU-HDA : mutualiser sans fragiliser !

Le rapprochement des fonctions support, numériques et de sécurité ne doit pas éloigner les expertises des salariés. Les rôles entre équipes, l'accès aux ressources et les possibilités de remplacement restent à préciser.

L'Analyse de la CFE-CG :

La transformation ne s'appuie pas encore sur une analyse suffisamment précise des ressources et des compétences.

La diversité des équipes et des territoires, rend la mutualisation complexe.
Les élus alertent sur le risque d'aggravation de la charge de travail et sur les conséquences possibles pour la santé des salariés. Des indicateurs spécifiques et une mise à l'épreuve du fonctionnement en situation réelle sont nécessaires avant toute décision définitive.

Notre Position :

Les élus demandent que les impacts soient suivis et que le fonctionnement de la nouvelle organisation soit éprouvé avant sa mise en œuvre définitive. L'avis rendu est **défavorable en l'état**.

Regroupement DVDC / USC / DEC : des garanties à préciser !

L'objectif d'améliorer le parcours client est partagé. Pour autant, réunir les trois périmètres ne règle pas à lui seul les

difficultés : demandes transférées entre métiers, habilitations manquantes, expertise difficile à joindre ou dossiers sans interlocuteur identifié.

L'Analyse de la CFE-CGC :

La création d'une direction unique ne garantit pas, à elle seule, l'amélioration attendue. Le dimensionnement des ressources et l'analyse des activités doivent être précisés. La diversité des populations et des territoires appelle également une approche davantage territorialisée.

Les élus soulignent la nécessité d'être particulièrement attentifs à la santé au travail, notamment après la bascule vers la nouvelle organisation.

Nos positions :

Les élus demandent une gouvernance participative et des indicateurs adaptés pour suivre les effets du projet sur les salariés. L'avis rendu est **défavorable en l'état**.

Avis du CSE : trois projets jugés insuffisamment aboutis

Les élus ont adopté à l'unanimité des 22 votants les résolutions portant leurs avis sur les trois projets (n° 27, 28 et 29).

Les avis sont défavorables en l'état : ils ne contestent pas le besoin d'évolution, mais l'absence de garanties opérationnelles suffisantes.

LA CFE-CGC ORANGE REVENDIQUE

- ▶▶ Une mesure de la charge réelle avant et après réorganisation, avec les moyens humains correspondants
- ▶▶ Des responsabilités, process, arbitrages et remplacements clairement définis
- ▶▶ La protection des compétences, des collectifs et des spécificités des territoires Antilles-Guyane
- ▶▶ Des tests sur des situations concrètes de travail et un accompagnement pendant toute la transition
- ▶▶ Un suivi documenté de la santé au travail : responsables, échéances, indicateurs et corrections présentées aux élus

Nous sommes à l'écoute de vos remontées. N'hésitez pas à nous solliciter !

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC DOAG	Élus CSE : Gaëtan ABSALON Lucie JANCZAK Eric DRANE remplacé par Luc DRANE Nathalie SAINTE-LUCE Kevin CONTOUT	Elus suppléants : Ambroise PLAISANCE Karine DEHOUX Fred CHALONS Xavier THIERY	Représentant syndical : Carine BURLAUD Elu CSEC : Gaëtan ABSALON
---	--	--	---



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**



cfecgc-orange.org

Pour recevoir nos publications : <https://cfeora.org/S0iLels>

